

Gionges

Petit village rural, il fait partie des 4 communes historiques de Blancs-Coteaux. Situé sur le plateau de la région naturelle « La Brie des Etangs » à une altitude avoisinant les 210 m, il est à la limite des contreforts des collines de l'Île de France. Il est aussi au centre d'une grande clairière, puisque bordé par les forêts communales des villages voisins.

Gionges est composé d'un bourg central, d'un hameau « Fulaine-St Quentin » et de 2 fermes isolées « Souriette » et « Commercy ».



Sa population d'environ 200 habitants, « les Giongois et Giongoises », est relativement jeune, puisque nous comptons plus de 50 % de personnes ayant moins de 30 ans.

Si autrefois, ce village était essentiellement agricole, aujourd'hui il ne reste que 4 fermes.

Sa population est donc très diversifiée et beaucoup de ménages travaillent dans les communes avoisinantes.

Son église, Saint Fergeux, est à la fois de style roman et gothique. Elle est composée d'une nef du XII^{ème} siècle et d'un transept ainsi que d'une abside du XVI^{ème} siècle. Une tour extérieure en briques rouges renferme un escalier en colimaçon permettant d'accéder au clocher.

Un lavoir, alimenté par une source naturelle une grande partie de l'année et entièrement rénové, agrémente ce village

Le château de la Crolière, datant du 17^{ème} siècle, fut la propriété de Miss DOLAN, infirmière américaine venue en aide aux orphelins des 2 guerres mondiales au début du 20^{ème} siècle. Elle a fait don de son domaine aux Amitiés Rurales Marnaises, pour abriter aujourd'hui les locaux d'une école privée d'agriculture depuis 1954.

Yvette Lundy, une grande figure de la Résistance marnaise, est née le 22 avril 1916 à Oger et est morte le 3 novembre 2019 à Épernay. En 1938, elle devient institutrice à Gionges. L'école n'a qu'une seule classe avec une dizaine d'enfants. Elle prend aussi le poste de secrétaire de mairie de Gionges. Sous l'Occupation, elle fournit des faux-papiers et des cartes d'alimentation. Elle héberge des réfractaires au Service du travail obligatoire.

C'est un village classé 2 fleurs depuis une dizaine d'années.



